

Christian Bromberger

De quoi parlent les sports ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christian Bromberger, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain* [En ligne], 25 | 1995, mis en ligne le 07 juin 2007.

URL : <http://terrain.revues.org/index2837.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2837.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Christian Bromberger

De quoi parlent les sports ?

Pagination originale : p. 5-12



- 1 Voilà une proposition qui, de prime abord, peut sembler bien paradoxale. Les sports n'évoquent-ils pas le futile, l'accessoire, le dérisoire ? De saint Augustin à Umberto Eco¹, en passant par Blaise Pascal, une longue tradition philosophique ne nous rappelle-t-elle pas, de façon insistante, que les activités ludiques ont pour fonction première de divertir de l'essentiel, non pas de l'exprimer, encore moins de le révéler ? Ces pratiques et ces spectacles détourneraient ceux qui s'y adonnent ou y assistent d'une vision claire de leur condition et, partant, seraient de bien piètres instruments pour saisir le fonctionnement réel des sociétés et des cultures, sinon pour désigner *a contrario* les vrais problèmes, les choses sérieuses, les revers de la médaille que ces passe-temps frivoles ou passionnés auraient précisément pour but de dissimuler.

Illusions et révélations

- 2 Cette vision critique alimente un courant toujours vivace de la sociologie du sport, débusquant et dénonçant les manipulations des masses, l'opium du peuple, l'exploitation des victoires et des joies populaires à des fins de propagande². Dans cette optique, le sport serait un instrument au service exclusif des Etats, des puissants, dispensant des illusions compensatoires pour mieux asservir et encadrer. Cette conception ne manque sans doute pas d'arguments, si l'on considère, par exemple, l'histoire des disciplines et des spectacles sportifs dans les régimes totalitaires³. Mais on ne s'y arrêtera pas pour autant.
- 3 D'une part, la mobilisation sportive n'opère pas à sens unique : elle peut tout aussi bien endormir temporairement les consciences politiques que catalyser des revendications contestataires. Qui ne se rappelle Tommie Smith et John Carlos levant leur poing ganté de noir (emblème du « Black Power ») sur le podium du stade de Mexico lors des jeux Olympiques de 1968 ? Dans le même sens, Adam Kuper nous montre ici le rôle symbolique que tinrent les compétitions de cricket dans les Petites Antilles britanniques à l'heure des mouvements anticoloniaux et indépendantistes. C.L.R. James, ami de Trotski, Nkrumah, Kenyatta et Nyerere, se fit le chantre de ce sport où pouvait s'ancrer une fragile conscience nationale. Bref,

- quand on tente de cerner les fonctions latentes et instrumentales du sport, on découvre des processus à plusieurs sens, mouvants, contradictoires et rétifs à toute interprétation univoque.
- 4 D'autre part – et les exemples évoqués ci-dessus l'illustrent – pas plus que quiconque les amateurs de sports ne sont des « idiots culturels⁴ », incapables de distance critique sur leur pratique, sur le monde qui les entoure et que leur engouement emprisonnerait dans l'illusion. Considérons une foule sportive que toute une tradition philosophique, psychologique, sociologique⁵ désigne comme l'exemple, par excellence, de la masse régressive, invertébrée, où la conscience des sujets et des groupes, fondus en un seul corps, s'évanouirait. Un examen attentif des comportements des spectateurs, qui s'affranchissent sans doute, lors de ces rassemblements convergents, des règles de la vie ordinaire, convainc d'une réalité beaucoup plus nuancée. La joie festive d'être ensemble, la mobilisation consensuelle contre l'adversaire ne gomme pas pour autant la conscience des appartenances dans le monde cloisonné des tribunes. Il arrive même que des groupes de partisans conspuent des spectateurs, soutenant pourtant la même équipe, qu'ils jugent guidés et trop peu enthousiastes. En fait, lors des confrontations sportives s'expriment tout à la fois un sentiment de communauté, défait dans le quotidien, et des hiérarchies et des différences qui s'inscrivent dans l'espace annulaire du stade et n'échappent pas à la sagacité des supporters⁶.
- 5 Enfin, ce recours à la mystification pour rendre compte des engouements sportifs ne nous dit rien qui vaille sur l'attrait spécifique qu'exerce cette gamme de pratiques et de spectacles. Le jardinage, l'apéritif, la télévision, les concerts pourraient faire l'objet de la même vigilance dénonciatrice, sans qu'au bout du compte l'on comprenne l'armature singulière de ces passions et de ces passe-temps.
- 6 A rebours, ou à contre-pied, de ces théories réduisant les jeux de compétition à des moyens de diversion, on avancera qu'une des forces d'attraction de ces activités ludiques repose sur leur pouvoir de théâtraliser, sur le mode de la fiction dramatique et caricaturale, les valeurs fondamentales qui façonnent les sociétés. Dans un texte célèbre, Clifford Geertz nous montre que le combat de coqs à Bali s'offre, sous les apparences de la futilité, comme un « commentaire méta-social », un « événement exemplaire », résumant, à la façon d'un raccourci métaphorique, les tensions et les rivalités pour le prestige qui innervent la vie quotidienne. « Ce dont le combat de coqs nous parle, c'est de relations entre rangs sociaux ; et ce qu'il en dit, c'est qu'elles sont affaires de vie et de mort » (Geertz, 1983 : 207). « Tout comme l'Amérique », ajoute-t-il, « laisse émerger beaucoup d'elle-même dans un stade de base-ball, sur un terrain de golf, sur un champ de courses ou autour d'une table de poker, Bali fait largement surface dans une arène de coqs » (*ibid.* : 171). Dans une optique voisine, on a suggéré, enquêtes et entretiens à l'appui, que le football condense une vision cohérente du monde contemporain qui est, sans doute, au principe de son immense popularité. Comme les autres sports, il exalte le mérite des vedettes, la performance, la compétition entre égaux ; par là même, il affiche avec éclat que, dans nos sociétés, idéalement au moins, « n'importe qui peut devenir quelqu'un⁷ », que les statuts ne s'acquièrent pas à la naissance mais se conquièrent au fil de l'existence (il est, au demeurant, profondément symptomatique que le sport se soit développé à deux moments de l'histoire où se lèvent les principes d'égalité et de démocratie, dans la Grèce antique et dans l'Angleterre des xviii^e et xix^e siècles). Le football valorise aussi le travail d'équipe, la solidarité, la division des tâches entre joueurs, la planification collective, à l'image du monde industriel dont il est historiquement le produit, mais il souligne également le rôle, pour parvenir au succès, de la chance, de la tricherie, d'une justice, celle de l'arbitre, plus ou moins discutable. Le match symbolise ainsi les ressorts contradictoires de la réussite individuelle et collective dans le monde contemporain⁸.

Des appropriations différenciées

- 7 Mais les chemins de l'histoire et du sens des pratiques culturelles sont souvent plus complexes. De leur foyer, principalement britannique, les sports se sont diffusés aux quatre coins de la planète au gré des mouvements de population, des conquêtes coloniales..., si bien que la géographie de certaines pratiques (le cricket, par exemple) épouse celle des anciens empires. De ces emprunts – parfois imposés à des fins disciplinaires et assimilationnistes – ne sont cependant jamais résultés de simples calques des originaux. Pratiques et spectacles ont été acclimatés, appropriés par les sociétés qui les adoptaient, soucieuses d'imprimer une tonalité et un sens spécifiques, conformes à leur *ethos*, à ces produits d'importation. Tantôt ces différences ont modifié l'esprit ou les règles du jeu, tantôt – et plus souvent à l'heure de la mondialisation – elles ont affecté le style des pratiques. Comme la plupart des populations, les Gahuku-Gama de Nouvelle-Guinée ont adopté le football mais, note Claude Lévi-Strauss (1962 : 44), « ils jouent plusieurs jours de suite autant de parties qu'il est nécessaire pour que s'équilibrent celles perdues et gagnées par chaque camp », rendant ainsi ce sport plus conforme à leur vision du monde où le bonheur des uns n'est pas nécessairement fait du malheur des autres. Les Etats-Unis ont transformé le rugby en football américain ; par là même ils affichaient leur « exceptionnalisme » (Markovits 1990) mais aussi leur goût pour une division du travail (quasi taylorienne) plus rigoureuse, une planification tactique plus scientifique, un spectacle plus saccadé et violent... Eduardo Archetti nous fournit ici un excellent exemple de la voie la plus courante de l'adoption des sports : leur appropriation stylistique. Exportés et pratiqués par les Britanniques en Argentine, football et polo « furent transformés en quelque chose de différent, en une tradition constituée, un style local, une nouvelle façon de faire les choses ». Cette « créolisation » du jeu se traduit, sur les terrains de football, par la mise en œuvre d'un « style terrestre », « basé sur des passes courtes », s'opposant au « style aérien », valorisant la puissance physique, des pionniers anglais. De même, la façon argentine de monter à cheval, la résistance des cavaliers, la qualité des poneys élevés dans des espaces ouverts assient la spécificité « nationale » du polo, illustrant, les stéréotypes aidant, l'« indigénisation créative » d'un sport « anglo ». Ces processus d'appropriation stylistique, ces bricolages soulignent un des paradoxes de la modernité, souvent pointé par Michel de Certeau : les sociétés fabriquent inlassablement du singulier à partir du sériel – que le sport symbolise par la rigidité de ses règlements.
- 8 Tous les sports ne valorisent pas – faut-il le souligner ? – les mêmes propriétés physiques et intellectuelles ; certains font surtout appel à la force (la boxe anglaise, le lancer du poids), d'autres à l'adresse (le tir à l'arc) ou à la grâce (la natation synchronisée) ; l'exercice de plusieurs disciplines repose essentiellement sur la capacité à maîtriser des informations (l'aéronautisme) ; certaines pratiques requièrent le maniement d'engins, parfois motorisés, alors que d'autres se limitent à la mise en œuvre de gestes culturalisés (la course à pied) ; les sports peuvent être individuels ou collectifs, impliquant des contacts rugueux (le rugby) ou maintenant une séparation entre les adversaires (le volley) ; le risque, le frôlement des limites sont les piments émotionnels de plusieurs disciplines (l'alpinisme, la course automobile, voire le skateboard, en particulier le skate de vitesse évoqué ci-dessous par Claire Calogirou et Marc Touché), alors que d'autres pratiques et spectacles puisent leur agrément dans un tout autre univers de sensations (le golf, le cricket, décrit par un archevêque cité par Kuper comme une « manière de traîner en ordre » dans un décor qui doit inclure des champs, une église et un pub de village). Des sports consistent à affronter des éléments naturels transformés en obstacles (à cette métamorphose opérée par l'alpiniste, Jean-Paul Sartre consacre de belles pages dans *L'Être et le néant*) ; dans d'autres, au contraire (les sports dits californiens), il s'agit d'épouser, de façon optimale, les forces de la nature (surf, parapente), etc. La prise en compte de ces différences – qui illustrent l'extraordinaire diversité des pratiques – a abouti à dresser d'utiles typologies, opposant des disciplines à dominante énergétique et à dominante

informationnelle, qui se diversifient par la mise en œuvre d'autres schèmes corporels (l'adresse, la grâce, les réflexes, etc.) et par le recours à des engins plus ou moins sophistiqués et motorisés (Pociello 1981). Sur cette base – qui fait ressortir la complexité du « système des sports » – la tentation, stimulante, est d'établir des correspondances entre goûts sportifs et styles de vie, ou *habitus* au sens que Pierre Bourdieu donne à ce terme. Et il est vrai que l'exercice de certaines disciplines caricature, à la façon d'un miroir grossissant ou d'un « mensonge qui dirait la vérité », les caractéristiques saillantes des modes de vie ou des idéaux des populations qui s'y adonnent. Dans une étude suggestive, Jean-Michel Faure (1987) montre ainsi que la pratique du marathon, exigeant ascèse et dépassement de soi, est particulièrement prisée par les cadres supérieurs, appelés à mettre en œuvre ces mêmes vertus dans leur univers professionnel. A l'opposé de cette discipline ascétique se trouve le skate, analysé ici par Calogirou et Touché, prodigue en perceptions voluptueuses, réintroduisant le *fun* dans le sport moderne, dominé par la règle, et s'inscrivant dans une « sous-culture », née de la *beat generation*, valorisant la primauté des sensations, le refus des contraintes, la marginalité. « Etre rugby » participe d'un tout autre système de représentations, exacerbant le courage physique, l'amitié virile, les disponibilités aux joyeux excès de jeunes mâles, autant de traits en profonde résonance avec les styles de vie des communautés du Sud-Ouest qui ont fait de ce sport leur emblème, comme nous le montrent ici Anne Saouter et ailleurs Sébastien Darbon (1995). Nul doute, donc, que les sports, saisis dans leurs différences, soient des moyens privilégiés pour appréhender le halo de valeurs des groupes qui les pratiquent ou qui, par procuration, s'en délectent.

9 Il serait cependant abusif d'établir des correspondances systématiques entre telle discipline sportive et telle sous-culture de classe ou de région. De même qu'il y a plusieurs façons de manger un œuf à la coque dans le réfectoire d'un séminaire, qui chacune, nous dit Stendhal, indique un progrès dans la vie dévote, de même il y a mille et une manières de pratiquer ou de regarder une même spécialité. Si, par l'éventail des propriétés qu'elle met en œuvre, chaque discipline limite ce qu'on peut lui faire dire symboliquement et socialement, aucune ne forme un domaine réservé de sens et de style aux frontières étanches, comme le suggère une sociologie mécaniste. D'un marathon... l'autre, la préparation méthodique et le rapport compétitif demeurent, mais la qualité sociale des adeptes, l'ascétisme disciplinaire se modulent sensiblement (Segalen 1994). Jean-Pierre Digard évoque ci-dessous la métamorphose récente et spectaculaire de l'équitation, sport réputé « socialement fermé » (Pociello, 1981 : 197), dont la juvénilisation et la féminisation massives ont profondément renouvelé les techniques et le style. A l'arrière-plan de cette évolution, une mutation des représentations du cheval, témoignage, parmi d'autres, du développement de la « sensibilité animalitaire ».

10 Révélateurs de manières d'être, de sensibilités, des mécanismes subtils d'appropriation et de différenciation, les sports symbolisent aussi, sur le mode de la caricature, les enjeux des appartenances et les conflits majeurs au sein des sociétés.

11 Pas de meilleurs observatoires de la construction et de la représentation des genres que les disciplines sportives et leurs entours. Saouter nous montre comment le rugby assure l'intériorisation des valeurs viriles, fonctionne comme un rite de passage avec ses diverses étapes (dont l'apprentissage sexuel chez les « cadets »). Digard souligne le contraste entre les façons qu'ont les femmes et les hommes de préparer et de monter leur cheval, les premières face à l'obstacle, préférant la douceur et la persuasion quand les seconds utilisent la cravache et/ou les éperons. La distribution sexuelle des pratiques sportives⁹, et de leur officialisation par les fédérations, témoigne largement des représentations masculines de la bienséance et du corps féminins. Les femmes n'ont été autorisées à courir le marathon qu'en 1972 (Segalen, 1994 : 40) ; elles sont, de fait ou de droit, exclues des spécialités les plus brutales ou motorisées. Une des rares disciplines olympiques exclusivement féminines¹⁰ est la natation synchronisée, qui fait une large place, dans l'évaluation de la performance, à la grâce, à l'esthétique et au paraître. Le spectacle même de ces corps partiellement dénudés peut être,

dans certaines sociétés, proscrit : ainsi, en République islamique d'Iran, seules les compétitions de femmes handicapées qui peuvent demeurer vêtues pour effectuer leurs courses en fauteuil roulant sont accessibles aux hommes ; des autres confrontations féminines, les hommes sont exclus. Si les sports exhibent la diversité des techniques du corps orientées vers une même fin (les rôles différents, par exemple, assignés aux bras dans les façons « africaine » et « européenne » de courir), ils révèlent aussi les degrés de tolérance au dévoilement de l'anatomie et à la neutralisation des apparences (d'où, facteur parmi d'autres, le discrédit jeté sur les démonstrations athlétiques dès l'essor du christianisme et, à l'échelle de l'époque contemporaine, l'évolution complexe des vêtements sportifs : maillots de bain, pantalons puis shorts des tennismen, maintien des jupes chez les tennis-women, maillots des athlètes, etc., tous ces changements, dûment codifiés, entraînant d'innombrables polémiques sur l'efficacité et la bienséance). Sanctionnant des différences de rôles, la diversité des pratiques, des équipements et des tenues a été, dès le premier essor des sports, l'objet de contestations et de conflits. Lors du banquet qui suivit le congrès féministe de 1896, la présidente Maria Pognon leva son verre à « la bicyclette égalitaire et niveleuse »...

12 Les sports sont des moyens de classement, à tous les sens du terme. Avec leurs méthodes de mesure de plus en plus sophistiquées, ils sont indissociables des progrès techniques dans le calcul du temps et de l'espace ; multipliant les procédures d'évaluation (par points, par centièmes de seconde, par centimètres), les catégories (les mi-lourds, les lourds, ...), les divisions, etc., ils symbolisent un temps marqué par l'obsession docimologique, la juste appréciation des compétences. Mais qui entre dans le jeu, quitte à se l'approprier selon des modalités spécifiques ? L'histoire des sports informe brutalement sur les tris qu'opèrent les sociétés parmi les groupes qui les constituent. Aux jeux Olympiques, seuls les Grecs participaient aux concours athlétiques ; les Barbares pouvaient y assister mais les femmes et les esclaves étaient exclus du public (Veyne 1987). Allen Guttmann et Adam Kuper nous montrent ici la vivacité de tels clivages à l'époque contemporaine, dans des contextes, officieusement ou officiellement, ségrégationnistes. La Ligue nationale et la Ligue américaine de base-ball demeurèrent « blanches comme neige » jusqu'en 1947, les joueurs noirs se regroupant dans la Negro National League et ne pouvant disputer de compétitions officielles avec leurs pairs blancs. Les ligues de football et de basket pratiquaient les mêmes mesures discriminatoires : elles recrutèrent leurs premières vedettes afro-américaines respectivement en 1946 et en 1950. En Afrique du Sud, à l'apartheid entre Blancs et Noirs qu'exhibait la composition des équipes s'ajoutait l'exclusion des juifs des équipes premières de cricket tandis qu'à l'île de la Trinité, pour suivre le voyage à travers les sports auquel nous invite Kuper, existait une véritable division ethnique des clubs ; dans les équipes de sélection, le capitaine était toujours un Blanc. La composition des formations locales, mais surtout nationales, ces emblèmes *visibles*, exportables, des collectivités, est ainsi un baromètre fort sensible des idéaux de discrimination ou d'intégration qui prévalent¹¹ même si, comme le démontre Guttmann, les rêves de mobilité sociale qu'incarnent aujourd'hui les vedettes noires aux Etats-Unis demeurent, pour le plus grand nombre, des mirages.

13 Ces quelques indications, que l'on trouvera largement développées dans les articles qui suivent, font ressortir le pouvoir décapant des sports pour saisir le classement des appartenances, les antagonismes, les tensions au sein des sociétés ; elles n'épuisent pas la richesse d'un champ d'analyse qui nous informe sur les finalités des systèmes d'éducation (on pense au rôle tenu par la gymnastique, dans l'enseignement en Europe au xix^e siècle, pour préparer à la discipline militaire et ancrer les sentiments patriotiques¹²), sur l'évolution des techniques du corps (voir Vigarello 1988), sur la formation de nouveaux rituels à la faveur des grandes compétitions (voir Augé 1982, Bromberger 1995), sur l'élaboration de formes architecturales singulières ou encore sur les transformations du plaisir esthétique dans la contemplation du mouvement.

Le sport, qu'est-ce à dire ?

- 14 Mais c'est peut-être en cernant les limites mêmes de la notion de sport, l'émergence de cette classe d'activités au sein de nos sociétés que l'on appréhende au plus près les sens et les fonctions spécifiques de ce type d'engouement.
- 15 Définir le sport semble relever d'un pari intenable, tant les pratiques sont bigarrées et les frontières incertaines. Un ministre des sports déclarait, il y a quelques années, qu'une ménagère montant les escaliers avec un cabas rempli faisait du sport sans le savoir. A coup sûr, tous les citoyens relevaient, dans ces conditions, de sa tutelle. Définira-t-on la population sportive selon les critères des fédérations, c'est-à-dire par le nombre de licenciés (environ 20 % de la population de 12 à 74 ans) ? Mais l'on peut exercer des pratiques (la natation, le ski...) à un haut niveau sans adhérer à un quelconque organisme, alors que d'autres disciplines (le rugby, par exemple) nécessitent le passage par une institution pour accéder à des installations réservées à des clubs. Le statut de certaines activités varie d'un pays à l'autre : le billard et les fléchettes sont considérés comme des sports en Angleterre, pas en France (Defrance 1995 : 94). Il existe une puissante Fédération de pétanque et de jeu provençal mais certains esprits septentrionaux doutent qu'il s'agisse bien là de sports. Même réserve affichée, en dehors de leurs foyers béarnais et aveyronnais, à l'égard de la pratique sportive des jeux de quilles : Jean Camy nous dit ci-dessous que les responsables des fédérations qui les patronnent, conscients de cette ambiguïté, tentent de rajeunir les effectifs, « ce qui leur apparaît sans doute comme une condition d'accès au statut de sport à part entière ». Des enquêtes menées par divers organismes (INSEP, INSEE, ministère de la Culture) illustrent les difficultés à cerner les frontières de ce champ d'activités ; la diversité des résultats qu'elles ont produits a alimenté une mémorable polémique et pu faire douter – ceux qui le souhaitaient – du sérieux des méthodes statistiques. Selon l'INSEP, d'après des données recueillies en 1985, 73,8 % des Français âgés de 12 ans à 74 ans pratiqueraient une activité sportive ; l'étude du ministère de la Culture donne un taux de 45,9 % en 1981, légèrement inférieur à celui fourni par l'INSEE en 1988¹³. De tels écarts n'enregistrent pas des variations saisonnières ou des engouements passagers mais soulignent la fluidité des critères pour distinguer exercices corporels, jeux de compétition et sports. Les enquêteurs de l'INSEP, dans leur recensement, adoptèrent ce que les ethnologues appellent le point de vue *emic*, celui des usagers, et posèrent que « le sport est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport » (Piaget définissait le jeu sur le même mode ; c'est, disait-il, « ce que fait l'enfant quand il dit qu'il joue »). Les chercheurs de l'INSEE et du ministère de la Culture privilégiaient, eux, le point de vue *etic*, celui de l'observateur élaborant sa propre grille d'analyse ; ils renaient une gamme d'activités corporelles compétitives, à l'exclusion, notamment, des pratiques de pure hygiène, entretien ou agrément.
- 16 Sans prétendre poser des barrières étanches, on ne se contentera pas du flou relativiste des définitions subjectives du sport ; on raterait alors ce qui en fonde historiquement la spécificité par rapport aux simples exercices physiques ou aux jeux traditionnels de compétition.
- 17 Johan Huizinga (1988 rééd.) et Roger Caillois (1985 rééd.) ont clairement défini les pratiques ludiques, ces activités libres, fictives, circonscrites dans des limites spatiales et temporelles, soumises à des conventions qui suspendent les lois ordinaires et au déroulement incertain. On sait que, sur cette base, Caillois propose une typologie des jeux, certains valorisant l'*agôn* (la compétition), d'autres l'*alea* (le hasard), d'autres encore la *mimicry* (le simulacre), d'autres enfin l'*ilinx* (le vertige). Les sports forment une classe de pratiques ludiques à dominante agonistique où se mêlent accessoirement, selon les disciplines, l'*alea* (dans le football par exemple) ou l'*ilinx* (dans l'alpinisme, le parapente, le saut à la perche...). Cette compétition, fondée sur l'excellence corporelle et informationnelle, peut être directe (quand deux boxeurs s'opposent), parallèle (quand deux nageurs s'affrontent dans des « couloirs » différents), indirecte (quand un champion cycliste tente de battre le record de l'heure). Toute pratique sportive est fondée sur la recherche de la performance face à une difficulté affrontée

intentionnellement : un temps, une distance, un obstacle, un adversaire. Ces caractéristiques campent des jeux d'*agôn* sérieux (d'où le statut ambigu du catch, voir Lamoureux 1993), même si le rire ressurgit ici et là (voir Bromberger 1988)¹⁴. Plusieurs traits, profondément révélateurs de l'esprit des sociétés qui les ont développés au XIX^e siècle, distinguent les sports modernes des compétitions traditionnelles. A la variété des jeux populaires, aux règles différentes d'une province voire d'une paroisse à l'autre, se substituent l'uniformité et l'autonomie de pratiques gérées par des institutions supra-locales, définissant rigoureusement les conditions des confrontations (durée, espace, équipements, engins, nombre de participants). Alors que les compétitions traditionnelles se déroulaient dans des espaces aménagés à d'autres fins (un champ, une place publique, etc.), le sport en crée à la mesure de ses propres normes, instaurant la possibilité de confrontations universelles. De même, il s'affranchit des fluctuations de la durée des parties, qui caractérisaient les anciens jeux, des calendriers festifs ou rituels qui rythmaient les confrontations, en se donnant un cadre temporel autonome. Des tiers (arbitres, chronométreurs, etc.) assurent la régularité de ces opérations de mesure universelle, consubstantielles aux sports modernes, et la conformité des équipements et des engins. Ainsi du jeu de paume au tennis l'évolution n'est pas une simple transition, c'est une véritable mutation¹⁵ : dans le « roi des sports de la Renaissance française » (Pivato 1994 : 13), raquette, balle, terrain avaient des dimensions diverses d'un lieu à l'autre ; rien de tel dans notre sport moderne. Camy nous fournit ci-dessous un excellent exemple de ce processus de « sportisation ». Des 167 variantes de jeu de quilles, attestées au XIX^e siècle et recensées par Hélène Trémaud en 1945, ne demeurent que quelques spécialités dûment codifiées : les règlements, les installations, le matériel, les tenues des joueurs, la durée et le calendrier des parties, les façons de comptabiliser les scores ont été normalisés par des instances fédérales ; des catégories, des classements ont été créés ; aux rencontres improvisées et copieusement arrosées se sont substitués l'entraînement et une plus forte concentration lors des parties. Ce processus dominant ne signe pas pour autant la disparition de la fantaisie du jeu : le skateboard, scruté ici par Calogirou et Touché, se décline, comme bien des pratiques, au pluriel ; ses adeptes s'y adonnent tantôt sur les trottoirs et les places des villes, au grand dam des passants, tantôt sur des installations spécialisées (la rampe, par exemple). On peut parler, dans ce cas, en reprenant la terminologie de P. Parlebas, de « quasi-jeu sportif ». Ces balancements sont aussi perceptibles dans une des disciplines les plus rigideusement codifiées : l'équitation ; du manège à la randonnée, du tweed au jean, le sport se transforme en jeu, reléguant au second plan, comme nous le montre Digard, le rapport compétitif (et il est symptomatique que cette inflexion procède largement de la féminisation de la pratique).

18 Mais les significations du processus de « sportisation » ne s'épuisent pas dans la mise au jour des normes, du sens de la mesure, de la compétition généralisée qui obsèdent notre monde. La création des sports correspond, comme l'a montré Norbert Elias (1994), à une mutation profonde dans l'histoire culturelle des émotions. Toutes les sociétés se réservent des moments hors du temps ordinaire où elles se délectent de confrontations et tolèrent, en la circonstance, le débridement des affects. Dans l'histoire du monde occidental, ces occasions d'excitation ont longtemps été fournies par des affrontements extrêmement brutaux (les parties de « soule » médiévales, par exemple, présentées par les chroniqueurs comme des « chamailleries sauvages », comme « des combats de chiens se disputant un os »). Si l'on suit Elias, le processus de codification sportive s'est inscrit dans un mouvement de fond de nos sociétés ayant entraîné, de façon continue depuis le Moyen Age et singulièrement depuis le XVII^e siècle, une euphémisation de la violence (dont l'Etat s'est progressivement arrogé le monopole) et un contrôle accru des affects et des pulsions. Le sport concilierait donc « deux fonctions contradictoires : d'une part, le relâchement agréable du contrôle exercé sur les sentiments humains, la manifestation d'une excitation agréable, et, d'autre part, le maintien d'un ensemble de codifications pour garder la maîtrise des émotions agréablement décontrôlées » (Elias

1994 : 64). A coup sûr, les sports sont de puissants révélateurs de la façon dont les sociétés tolèrent et gèrent les expressions de la violence et des émotions collectives. L'évolution même des disciplines témoigne de changements de sensibilité. Une belle lithographie de Géricault, datée de 1818, nous montre des boxeurs luttant à poings nus. Depuis, l'introduction de gants, progressivement rembourrés, la création de catégories de plus en plus nuancées (welters, super-welters, lourds, mi-lourds, etc.), l'intervention de médecins (diagnostiquant si nez, arcade sourcilière ensanglantés peuvent encore recevoir quelques coups sans danger), etc., ont contribué à réduire la violence des affrontements. Ce « processus de civilisation », dont témoigne l'instauration des sports, n'est sans doute pas un galop unidirectionnel et sans obstacles¹⁶ mais nul doute que l'émergence de ces activités réglementées et partiellement déréalisées manifeste une « profonde transformation de l'économie émotionnelle » (Chartier 1994 : 19) dans l'histoire de nos sociétés. Le développement des « sensibilités animalitaires », qui affectent l'équitation (voir l'article de Digard) et remettent en cause la tauromachie, participe de ce même mouvement général.

Un objet patrimoniallement illégitime ?

19 On peut s'étonner qu'un objet aussi riche et révélateur que le sport ait suscité si peu de travaux ethnologiques. Il informe pourtant sur l'évolution des techniques (corporelles mais aussi de fabrication et de consommation : comment concevoir une étude du vêtement contemporain sans tenir compte des tennis, baskets, joggings, etc. ?). Il affecte le paysage des villes (avec ses stades, ses piscines) et des campagnes (avec ses terrains de golf, ses parcours de « moto verte »...) ; il cristallise des appartenances, exprime des styles sociaux et régionaux, suscite de nouveaux rituels, jette un pont entre l'universel et le particulier... Or c'est seulement dans la dernière décennie que s'est timidement développée une ethnologie des sports. Sans doute faut-il attribuer ce retard à des préjugés culturels tenaces selon lesquels ces activités physiques et divertissantes constitueraient, au mieux, un domaine de réflexion pour les professeurs de gymnastique et les journalistes sportifs. Bref, le sport est longtemps apparu dans le champ des sciences sociales, comme « l'objet bas de gamme par excellence », selon l'expression d'Ehrenberg. Même discrédit ou désintérêt dans le champ patrimonial : les archives des clubs sportifs disparaissent au rythme de la modernisation des installations sans que l'on semble s'en soucier ; les musées régionaux font peu de place au phénomène ; certes, il existe bien un Musée national des sports mais qui expose surtout chaussures, maillots, vélos ayant appartenu à des vedettes. Ce rejet des activités et des monuments sportifs du champ patrimonial s'est fait récemment plus doctrinal¹⁷. Mais pourquoi donc « l'église du village, le pressoir, le vieux moulin de la commune », dont on recommande, à juste titre, l'étude, voire le classement, auraient-ils plus de dignité patrimoniale que le stade urbain, lieu-mémoire auquel les habitants sont attachés ?¹⁸ Si « le patrimoine vaut d'abord par son contexte, la notion d'ensemble primant sur celle de l'objet »¹⁹, comment dissocier l'étude de l'arène de celle du public qui s'y assemble, de ses comportements, de ses récits ? Les historiens et les archéologues de Constantinople s'interrogent sur les factions (bleue et verte) qui s'opposaient lors des courses dans l'hippodrome et dont les rivalités aboutirent à révoltes et séditions. Et personne ne juge inopportuns leurs immenses efforts pour rendre formes, vie et sens à des vestiges ou à des monuments disparus. Faut-il attendre que la patine du temps ait fait son œuvre, la mort des témoins, pour prendre au sérieux un objet et les paroles qui l'entouraient ? Ou devons-nous aussi être attentifs aux formes emblématiques qui se créent, aux pratiques qui leur donnent sens, pour, entre autres, permettre aux générations futures de mieux comprendre ce que nous fûmes ?

Bibliographie

- Arnaud P.** (éd.), 1987. *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine 1870-1914*, Toulouse, Privat.
- Augé M.**, 1982. « Football. De l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », *Le Débat*, 19, pp. 59-67.
- Bale J.**, 1993. *Sports, space and the city*, Londres et New York, Routledge.
- Bouet M.**, 1968. *Signification du sport*, Paris, Editions universitaires.
- Brohm J.-M.**, 1993. *Les meutes sportives. Critique de la domination*, Paris, L'Harmattan.
- Bromberger C.**, 1988. « Sur les gradins, on rit... aussi parfois. Facétie et moquerie dans les stades de football », *Le Monde alpin et rhodanien*, 3-4, pp. 137-156.
1994. « Foreign footballers, cultural dreams and community identity in some north-western Mediterranean cities », in *The Global sports arena. Athletic talent migration in an interdependent world* (J. Bale et J. Maguire, éd.), Londres, Franck Cass, pp. 171-182.
1995. « Football, drame, société », *Sport*, 150, pp. 12-19.
- (avec la collaboration de A. Hayot et J.-M. Mariottini), 1995. *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (coll. Ethnologie de la France-Regards sur l'Europe, 16).
- Cailliois R.**, 1985 (rééd.). *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.
- Canetti E.**, 1986 (rééd.). *Masse et puissance*, Paris, Gallimard.
- Chartier R.**, 1994. « Avant-propos » in N. Elias et E. Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, pp. 7-24.
- Coulon A.**, 1987. *L'ethnométhodologie*, Paris, P.U.F. (« Que sais-je ? »).
- Darbon S.**, 1995. *Rugby, mode de vie. Ethnographie d'un club, Saint-Vincent-de-Tyrosse*, Paris, Jean-Michel Place.
- Davis A. et C. Louveau**, 1991. *Sports, école, société : la part des femmes*, Joinville-le-Pont. Action.
- Defrance J.**, 1995. *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte.
- Dumontier F. et H. Valdélièvre**, 1989. *Les pratiques de loisir vingt ans après. 1967/1987-1988*, Paris, INSEE (« Résultats, consommation - modes de vie, n° 3 »).
- Eco U.**, 1987. « Jeu de massacre et de voyeurs », *Emois*, nov., pp. 34-35.
- Ehrenberg A.**, 1991. *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- Elias N. et E. Dunning**, 1994. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- Faure J.-M.**, 1987. « L'éthique puritaine du marathonien ». *Esprit* (« Le nouvel âge du sport »), 4, pp. 36-41.
- Geertz C.**, 1983. « Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais » in C. Geertz, *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, pp. 165-215.
- Huizinga J.**, 1988 (rééd.). *Homo ludens : sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard.
- Irlinger P., Louveau C. et M. Métoudi**, 1988. *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP.
- Lamoureux C.**, 1993. *La grande parade du catch*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Le Bon G.**, 1963 (rééd.). *La psychologie des foules*, Paris, P.U.F.
- Lévi-Strauss C.**, 1962. *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Markovits A.-S.**, 1990. « Pourquoi n'y a-t-il pas de football aux Etats-Unis ? L'autre exceptionnalisme américain », *Vingtième siècle*, 26, pp. 19-36.
- Ministère de la Culture - Service des études et recherches, 1982.** *Pratiques culturelles des Français. Description socio-démographique. Evolution 1973-1981*, Paris, Dalloz.
- Moscovici S.**, 1985 (rééd.). *L'âge des foules*, Paris, Editions Complexe.
- Mosse G.-L.**, 1975. *La nazionalizzazione delle masse. Simbolismo politico e movimenti di massa in Germania*, Bologne, Il Mulino.

- Pivato S.**, 1994. *Les enjeux du sport. XX^e siècle*, Paris et Florence, Casterman et Giunti.
- Pociello C.**, 1981. « La force, l'énergie, la grâce, les réflexes. Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives » in Pociello C. (éd.) *Sports et société Approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 171-238.
- Saint Pulgent M. (de)**, 1995. « Quelle politique du patrimoine ? », *Le Débat*, 84, mars-avril, pp. 171-180.
- Segalen M.**, 1994. *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Métailié.
- Veyne P.**, 1987. « Olympie dans l'Antiquité », *Esprit* (« Le nouvel âge du sport »), 4, pp. 53-62.
- Vigarello G.**, 1988. *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, R. Laffont - Revue EPS.

Notes

- 1« La société s'équilibre elle-même en encourageant des millions de personnes à parler sport. Pourvu qu'elles ne parlent pas d'autres choses, ce qui est très commode » (Eco 1987 : 34).
- 2Les travaux de Jean-Marie Brohm et de l'équipe de *Quel corps ?* sont particulièrement représentatifs de cette tendance justicière (voir, entre autres, Brohm 1993).
- 3Stefano Pivato (1994 : 95-119) présente une bonne synthèse sur ce thème.
- 4Harold Garfinkel fustige, par cette expression, le rôle que font tenir certains sociologues aux individus, réduits à de simples marionnettes sur la scène de l'histoire (voir Coulon 1987 : 50).
- 5Voir, entre autres, Le Bon (1963 rééd.), Canetti (1986 rééd.), Moscovici (1985 rééd.).
- 6Sur la composition du public des stades, la conscience des appartenances dans les tribunes, voir Christian Bromberger (avec la collaboration d'Alain Hayot et Jean-Marc Mariottini) (1995 : 209 et 221-225).
- 7Sur le sport comme symbolisation de l'imaginaire démocratique, voir les travaux fondamentaux d'Alain Ehrenberg (en particulier 1991 : 30-95) auquel nous empruntons cette formule.
- 8Sur le football comme vision du monde, voir Bromberger (1995 : 13-17).
- 9Sur cette question voir, entre autres, DAVISSE et LOUVEAU (1991), DEFRANCE (1995 : 30-35).
- 10Même si l'on accepte accessoirement que quelques outsiders mâles se mêlent à ces compétitions.
- 11Sur la composition des équipes de football comme symbolisation d'identités collectives idéales, voir Bromberger (1994).
- 12Pour l'Allemagne, voir Mosse (1975), pour la France, Arnaud (1987).
- 13Sur l'enquête de l'INSEP voir Irlinger, Louveau et Métoudi (1988), sur celle du ministère de la Culture, voir Ministère de la Culture (1982), sur celle de l'INSEE, Dumontier et Valdélièvre (1989).
- 14Sur les définitions du sport voir, entre autres, Bouet (1968), DeFrance (1995 : 93-106).
- 15Sur la mutation des jeux traditionnels aux sports modernes, voir les pertinentes remarques de Chartier (1994).
- 16Pour une critique nuancée de l'évolutionnisme de la conception eliasienne, voir Bromberger (avec la collaboration de A. Hayot et J.-M. Mariottini) (1995 : 277).
- 17Voir Maryvonne de Saint Pulgent (1995 : 173).
- 18Sur l'attachement des populations à ces monuments urbains, voir Bale (1993).
- 19M. de Saint Pulgent (1995 : 177).

Pour citer cet article

Référence électronique

Christian Bromberger, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain* [En ligne], 25 | 1995, mis en ligne le 07 juin 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2837.html>

Bromberger C., 1995, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, n° 25, pp. 5-12.

À propos de l'auteur

Christian Bromberger

Laboratoire d'ethnologie méditerranéenne et comparative, Aix-en-Provence

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Index thématique : loisirs – jeux – sports

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle